



MUNICIPALITE DE SALVAN

**Election de huit députés (es) au Conseil national
pour la législature 2023-2027**

L'Assemblée Primaire est convoquée pour le dimanche 22 octobre 2023, à l'effet de procéder à l'élection de huit députés (es) au Conseil national.

**Election de deux députés (es) au Conseil des Etats
pour la législature 2023-2027**

L'Assemblée Primaire est convoquée pour le dimanche 22 octobre 2023, à l'effet de procéder à l'élection de deux députés (es) au Conseil des Etats.

HORAIRE D'OUVERTURE DES BUREAUX

Les citoyennes et citoyens habiles à voter de la Commune de Salvan sont informés qu'ils peuvent exercer leur droit pour les prochaines élections fédérales :

le samedi 21 octobre 2023

de 17 h. 00 à 18 h. 00

le dimanche 22 octobre 2023

de 10 h. 00 à 11 h. 00

Salvan, le 22 septembre 2023

L'ADMINISTRATION COMMUNALE